

# Droit de l'environnement



## En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Travaux dirigés
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

## Présentation

### Description

Enseignement et pratique de l'anglais général et scientifique lié à l'environnement.

Présentation orale de thèmes liés à l'environnement, entraînement à l'écoute et à la lecture, production de résumés oraux d'articles, développement d'un lexique de spécialité.

### Objectifs

Objectifs généraux des enseignements d'anglais

- \* Améliorer la maîtrise des compétences de la communication écrite et orale afin d'atteindre un niveau d'autonomie applicable dans le milieu professionnel et universitaire.
- \* Se rapprocher du niveau B2/ C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) qui est la norme requise par les milieux professionnels et universitaires.

Objectifs spécifiques du semestre

- \* Travail sur la prise de parole et entraînement à la discussion, au débat.
- \* Travail sur la prononciation et l'accentuation du vocabulaire spécifique

---

## Heures d'enseignement

Droit de l'environnement - CM

Cours Magistral

18h

## Infos pratiques

---

### Lieux

› Le Bourget-du-Lac (73)

---

### Campus

› Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac